

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
COURBEVOIE

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

3 076 883

②1 N° d'enregistrement national : **18 72194**

⑤1 Int Cl⁸ : **F 16 S 3/00 (2019.01)**

⑫

DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITE

A3

②2 Date de dépôt : 30.11.18.

③0 Priorité : 29.12.17 ES 201731618U.

④3 Date de mise à la disposition du public de la demande : 19.07.19 Bulletin 19/29.

⑤6 Les certificats d'utilité ne sont pas soumis à la procédure de rapport de recherche.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

Demande(s) d'extension :

⑦1 Demandeur(s) : *INGEPERFIL, S.L. Société de droit espagnol — ES.*

⑦2 Inventeur(s) : PASCUAL COROMINAS Vicenç.

⑦3 Titulaire(s) : *INGEPERFIL, S.L. Société de droit espagnol.*

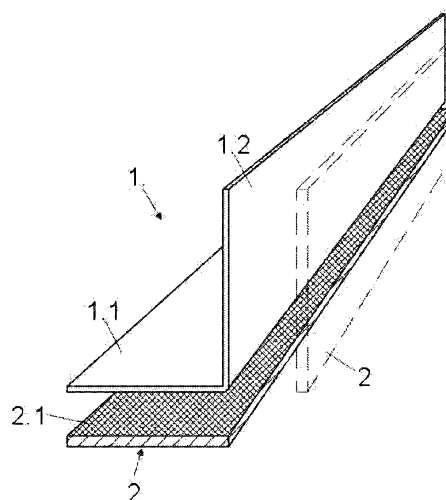
⑦4 Mandataire(s) : Cabinet Chaillot.

⑤4 PROFIL MÉTALLIQUE AVEC MOUSSE.

⑤7 PROFIL MÉTALLIQUE AVEC MOUSSE

L'invention concerne un profil métallique avec mousse, le profil (1) comprenant au moins un premier côté (1.1) et un deuxième côté (1.2) relié au premier côté (1.1), caractérisé par le fait que la mousse (2) comprend une face adhésive (2.1) par laquelle elle se fixe au premier côté (1.1) du profil (1).

Figure à publier avec l'abrégé : Figure 1



FR 3 076 883 - A3



Description

Titre de l'invention : PROFIL MÉTALLIQUE AVEC MOUSSE

- [0001] La présente invention se situe dans le domaine des constructions qui exigent des profils métalliques, par exemple pour la fixation de panneaux et autres éléments de construction ; concrètement, celles qui incluent une mousse.
- [0002] Les constructions actuelles emploient des profils métalliques pour fixer des éléments de construction tels que des panneaux, que ce soit pour le toit, des cloisons, des plaques de plâtre, des vinyles, etc.
- [0003] Il est habituel d'utiliser une mousse comme élément de fixation du profil métallique et, de manière facultative, une feuille de plastique, une de ses faces étant adhésive pour se fixer au profil et ainsi aller avec ledit ensemble profil-mousse se fixer sur son lieu de positionnement, normalement à l'aide d'une fixation mécanique. La mousse sert à absorber les irrégularités du support sur lequel elle se situe (planchers, etc.), ainsi qu'à éviter des ponts acoustiques et/ou thermiques.
- [0004] Il existe une problématique selon laquelle le profil métallique est fourni séparément de la mousse avec adhésif, deux produits doivent donc être gérés, avec des commandes séparées, des réceptions séparées, une tâche d'association des deux produits. Il est aussi possible que l'adhésif de la mousse soit incompatible avec celui du profil.
- [0005] L'objet de l'invention est un profil métallique avec mousse qui constitue un ensemble unique, fourni d'un seul tenant et qui résout les problèmes existant en l'état de la technique. Le problème technique à résoudre consiste à concevoir le profil métallique avec mousse afin de réaliser l'objet indiqué.
- [0006] Au vu de ce qui est exposé précédemment, la présente invention concerne un profil métallique avec mousse, le profil comprenant au moins un premier côté et un deuxième côté relié au premier côté, tel que cela est connu en l'état de la technique. Par « profil métallique », on entend tout produit d'ossature métallique connu, obtenu par tout procédé connu, généralement formé à froid. Par « premier et deuxième côtés », on entend n'importe quel côté des profils et par « relié entre eux », on entend le fait que l'un est disposé à la suite de l'autre, en guise de référence spatiale, les deux sont fabriqués en même temps lors de la conception du profil.
- [0007] L'invention est caractérisée en ce que la mousse comprend une face adhésive, par laquelle elle se fixe au premier côté du profil.
- [0008] Dans un mode de réalisation particulier, la mousse se fixe en outre au deuxième côté du profil, ce qui augmente la fixation dudit profil au support sur lequel il est situé. Ainsi, la mousse peut être disposée sur un côté ou sur les deux côtés. La mousse sur le deuxième côté peut être la même que celle sur le premier côté, c'est-à-dire qu'il peut s'agir d'une mousse continue ou qu'il peut s'agir d'éléments séparés, une mousse sur

le premier côté et une mousse sur le deuxième côté.

- [0009] Ainsi, l'objet de l'invention est obtenu avec pour avantage que le profil métallique est fourni avec la mousse et de l'adhésif, ce qui permet de ne manipuler qu'un seul produit, ce qui implique une seule commande, une seule référence à réceptionner, sans avoir besoin d'un travail d'union des composants, ce qui améliore les délais et les coûts d'installation, avec en outre la garantie que l'adhésif de la mousse soit compatible avec le profil.
- [0010] Le métal du profil peut être de l'acier galvanisé.
- [0011] Le deuxième côté peut présenter son extrémité libre doublée vers l'intérieur du profil.
- [0012] Le profil peut comprendre en outre un troisième côté.
- [0013] Le troisième côté peut présenter un premier tronçon orienté vers l'intérieur du profil et un second tronçon à la suite du premier tronçon et orienté vers l'extérieur du profil.
- [0014] Les deuxième et troisième côtés peuvent être de même longueur.
- [0015] Le deuxième côté et le troisième côté peut avoir chacun leur extrémité libre doublée vers l'intérieur du profil.
- [0016] Le premier côté peut présenter un renflement central vers l'intérieur du profil qui est séparé de la mousse.
- [0017] Le présent mémoire descriptif est complété d'un ensemble de figures, illustrant l'exemple préféré, mais jamais limitatives de l'invention.
- [0018] Sur ces figures :
- [0019] [fig.1]
: présente un éclaté en perspective d'un profil métallique, avec de la mousse sur un côté, représentée en ligne continue, et avec de la mousse sur l'autre côté, représentée en ligne discontinue pour montrer que cette possibilité existe.
- [0020] [fig.2]
: représente une vue latérale d'un profil avec deux côtés et de la mousse sur un côté.
- [0021] [fig.3]
: représente l'ensemble de la figure 2 avec de la mousse des deux côtés.
- [0022] [fig.4]
: représente l'ensemble de la figure 2, dans laquelle l'extrémité d'un côté est doublée vers l'intérieur du profil.
- [0023] [fig.5]
: représente une vue latérale d'un profil avec trois côtés et de la mousse.
- [0024] [fig.6]
: représente l'ensemble de la figure 5, dans lequel chaque extrémité de deux des côtés est doublée vers l'intérieur du profil.
- [0025] [fig.7]

: représente une vue latérale d'un profil avec deux côtés et de la mousse, l'un des côtés se composant de deux trames.

[0026] [fig.8]

: représente une vue latérale d'un profil avec trois côtés et de la mousse, l'un des côtés présentant un renflement central.

[0027] La réalisation de l'invention est présentée ci-après, avec l'appui des figures.

[0028] Les figures 1 et 2 montrent un profil métallique avec de la mousse, le profil 1 comprend au moins un premier côté 1.1 et un deuxième côté 1.2 relié au premier côté 1.1, la mousse 2 comprend une face adhésive 2.1 grâce à laquelle elle est fixée au premier côté 1.1 du profil 1, ladite mousse 2 étant représentée en éclaté à la figure 1 et en ligne continue.

[0029] Une option est que la mousse 2 est en outre fixée au deuxième côté 1.2 du profil 1, ladite mousse 2 étant représentée en éclaté à la figure 1 et en ligne discontinue. La figure 3 représente également un profil 1 avec de la mousse dans le premier côté 1.1 et le deuxième côté 1.2. Dans les autres figures, pour simplifier, chaque option avec mousse des deux côtés 1.1, 1.2 n'est pas ajoutée mais il faut considérer que la mousse peut être disposée aussi bien dans le premier côté 1.1, tel que représenté, que dans les deux côtés 1.1, 1.2. De même, la mousse 2 des figures est représentée sous forme de deux éléments lamellaires séparés mais elle peut aussi être un élément lamellaire continu qui couvre les deux côtés 1.1, 1.2.

[0030] Une option habituelle est que le métal du profil 1 est de l'acier galvanisé.

[0031] Une autre option, présentée à la figure 4, est que le deuxième côté 1.2 présente son extrémité libre doublée vers l'intérieur du profil 1.

[0032] Une autre option, présentée à la figure 5, est que la conception de la figure 2 comprend en outre un troisième côté 1.3. Ainsi, comme dans la conception de la figure 4, comme indiqué à la figure 6, une autre option est que le deuxième côté 1.2 et le troisième côté 1.3 aient chacun leur extrémité libre doublée vers l'intérieur du profil 1.

[0033] Une option habituelle consiste en ce que les deuxième 1.2 et troisième côtés 1.3 soient de même longueur, comme on le voit dans les figures 5 et 6.

[0034] Une autre option, présentée à la figure 7, est que le troisième côté 1.3 présente un premier tronçon 1.31 orienté vers l'intérieur du profil 1 et un second tronçon 1.32 à la suite du premier tronçon 1.31 et orienté vers l'extérieur du profil 1.

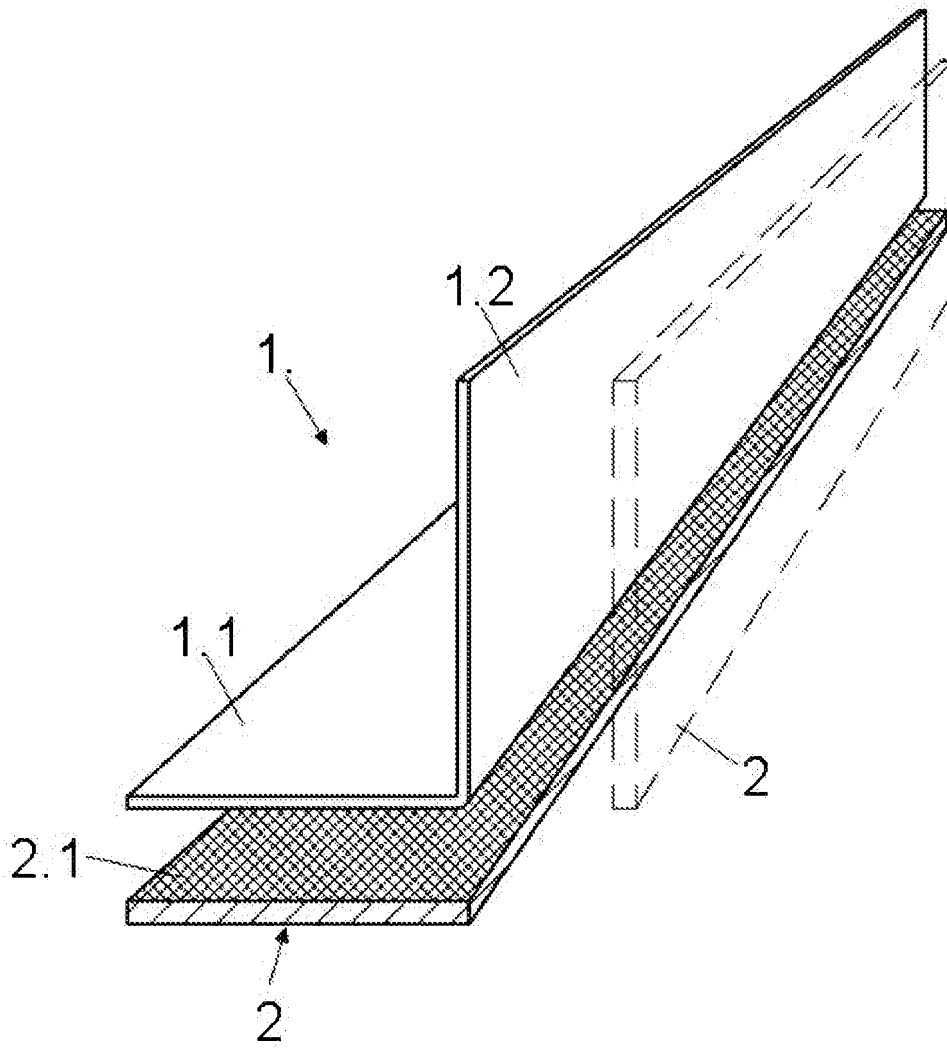
[0035] Une autre option, présentée à la figure 8, est que le premier côté 1.1 présente un renflement central 1.11 vers l'intérieur du profil 1 qui est séparé de la mousse 2.

[0036] Avec l'intérieur du profil, on entend montrer qu'il se dirige vers l'espace, même s'il est ouvert, délimité par les côtés du profil, tandis que l'extérieur du profil est extérieur à cet espace.

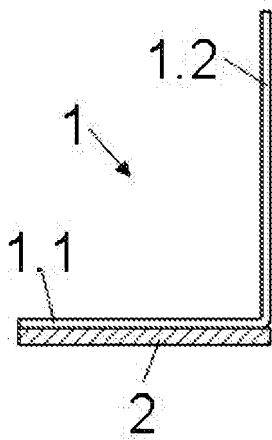
Revendications

- [Revendication 1] Profil métallique avec mousse, le profil (1) comprenant au moins un premier côté (1.1) et un deuxième côté (1.2) relié au premier côté (1.1), caractérisé par le fait que la mousse (2) comprend une face adhésive (2.1) par laquelle elle se fixe au premier côté (1.1) du profil (1).
- [Revendication 2] Profil selon la revendication 1, caractérisé par le fait que la mousse (2) se fixe en outre au deuxième côté (1.2) du profil (1).
- [Revendication 3] Profil selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le métal du profil (1) est de l'acier galvanisé.
- [Revendication 4] Profil selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le deuxième côté (1.2) présente son extrémité libre doublée vers l'intérieur du profil (1).
- [Revendication 5] Profil selon la revendication 1, caractérisé par le fait qu'il comprend en outre un troisième côté (1.3).
- [Revendication 6] Profil selon la revendication 5, caractérisé par le fait que le troisième côté (1.3) présente un premier tronçon (1.31) orienté vers l'intérieur du profil (1) et un second tronçon (1.32) à la suite du premier tronçon (1.31) et orienté vers l'extérieur du profil (1).
- [Revendication 7] Profil selon la revendication 5, caractérisé par le fait que les deuxième (1.2) et troisième côtés (1.3) sont de même longueur.
- [Revendication 8] Profil selon la revendication 7, caractérisé par le fait que le deuxième côté (1.2) et le troisième côté (1.3) ont chacun leur extrémité libre doublée vers l'intérieur du profil (1).
- [Revendication 9] Profil selon la revendication 7, caractérisé par le fait que le premier côté (1.1) présente un renflement central (1.11) vers l'intérieur du profil (1) qui est séparé de la mousse (2).

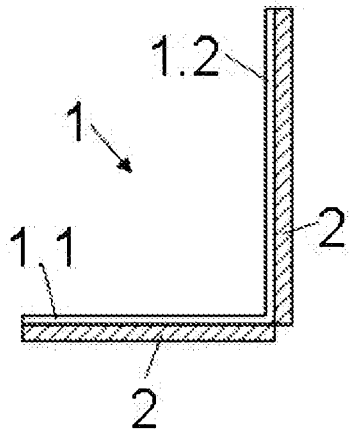
[Fig. 1]



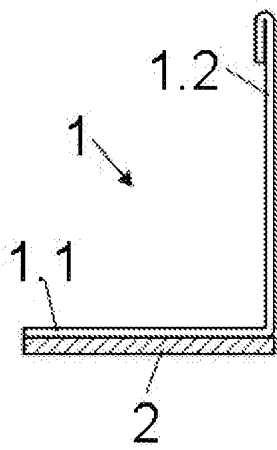
[Fig. 2]



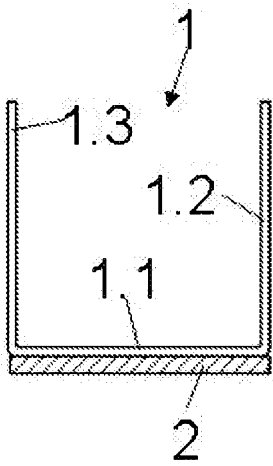
[Fig. 3]



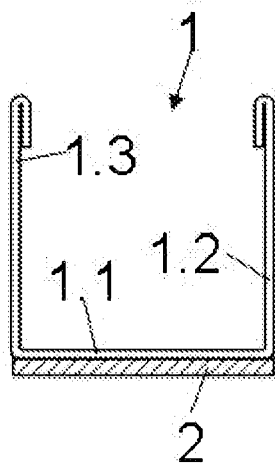
[Fig. 4]



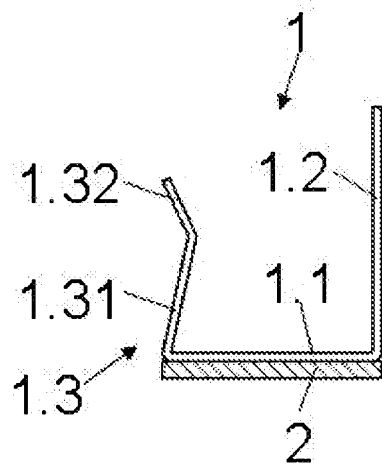
[Fig. 5]



[Fig. 6]



[Fig. 7]



[Fig. 8]

